



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale



Édito

Les structures de l'animation de la vie sociale, centres sociaux et espaces de vie sociale, représentent un outil privilégié facilitant l'intégration des familles dans leur environnement et contribuant à la cohésion sociale sur les territoires. Leurs finalités sont l'inclusion sociale et la socialisation, le développement des liens sociaux, la prise de responsabilités des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité.

Le rôle de la Caf est de soutenir et valoriser les structures en termes d'ingénierie et de financement, de favoriser l'émergence de projets, de faciliter un meilleur maillage territorial des structures et de renforcer la qualité des offres de services. Le Schéma départemental de services aux familles 2023-2026 de l'Yonne, co-signé entre l'État, la Caf, le Conseil Départemental, l'Association des maires de France et la MSA, suit 3 objectifs sur le volet de l'animation de la vie sociale :

- favoriser le développement des projets et la pérennité des structures,
- soutenir la dynamique d'innovation sociale présente sur le territoire,
- développer la participation des habitants et l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

Leurs déclinaisons locales s'intègrent aux conventions territoriales globales. Les centres sociaux et les espaces de vie sociale en sont des acteurs clés en tant qu'observateurs privilégiés des problématiques sociales collectives.

Les enjeux convergent vers la structuration et la lisibilité de l'offre, le maillage territorial des structures pour répondre à la prise en compte globale des besoins, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans les zones de revitalisation rurale.

Ce livret synthétique reprend des données issues de l'enquête 2024 sur les données 2023 de l'observatoire national de l'animation de la vie sociale, complétée par les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Il illustre ce que sont et ce que font les structures dans l'Yonne, avec et pour les habitants.

Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures	4
Des actions au service des habitants	5
Des atouts pour les territoires	6
Ancrage territorial & partenariats locaux	8
Richesse humaine	9
Les ressources financières	10
Fiche Nationale	11



Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

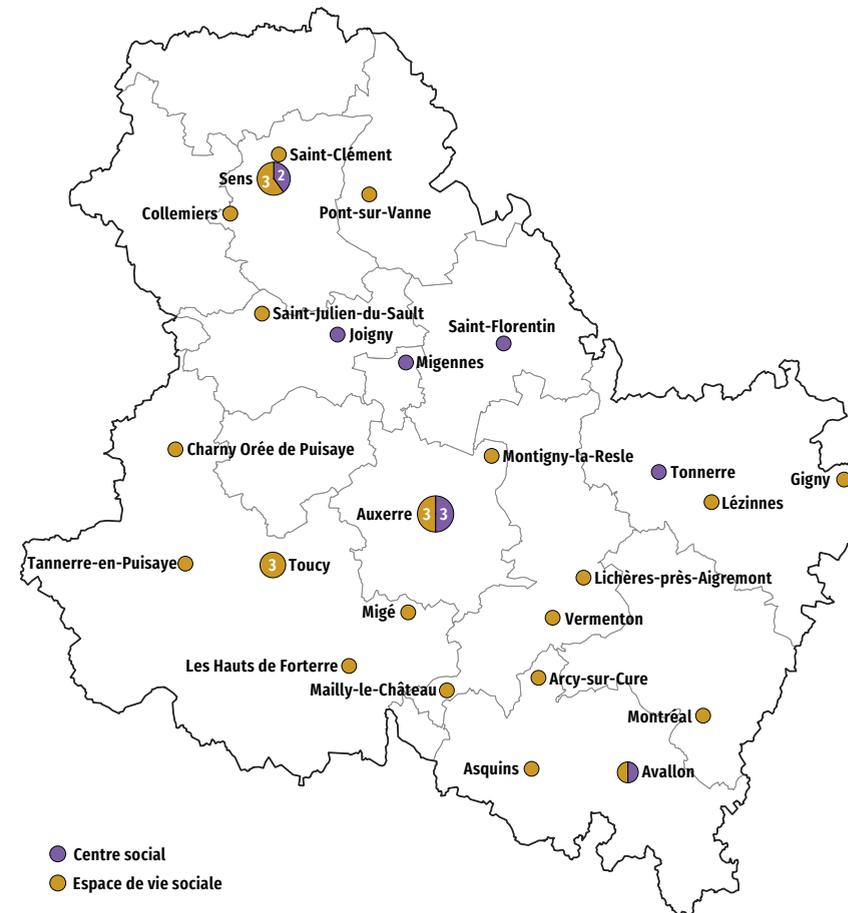
Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale



35

structures au total dans l'Yonne (données début 2024)



Centre social
 Espace de vie sociale

10

centres sociaux agréés par la Caf
→ 10 ont répondu à l'enquête



25

espaces de vie sociale agréés par la Caf
→ 25 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :



- 40% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
- 20% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Territoire d'intervention :



- 16% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
- 24% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



45 000

personnes au total
touchées par les actions
des structures

Les centres sociaux

16 920 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Mode de gestion :



45 heures
d'ouverture hebdomadaire
en moyenne



Les espaces de vie sociale

28 080 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Mode de gestion :



24 heures
d'ouverture hebdomadaire
en moyenne



Des actions au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics



12 140 habitants
participant aux actions régulières, projets et services

21 540 habitants
participant aux actions événementielles

11 320 usagers
des partenaires hébergés par les structures

Les principales thématiques d'actions

% de structures concernées - toute tranche d'âges

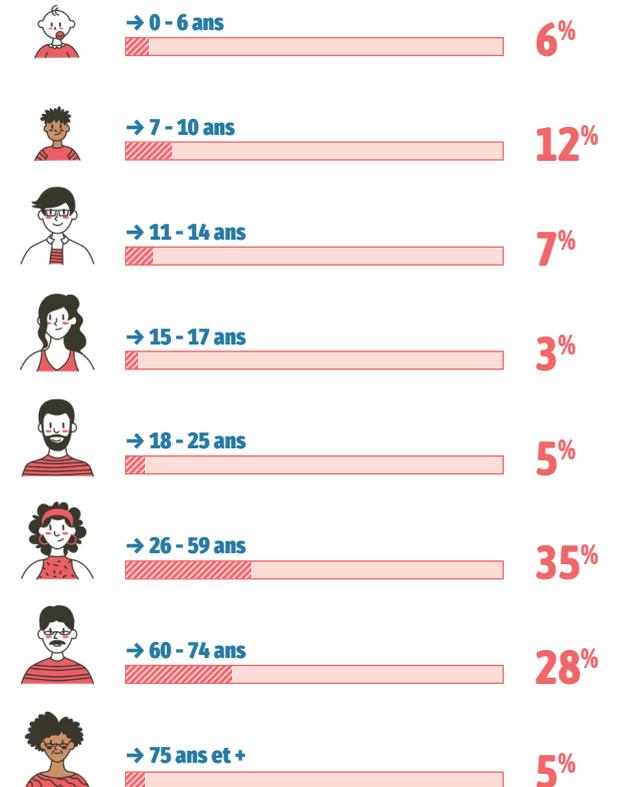
→ Espaces de vie sociale

Accès aux loisirs → 36%
Accès à la culture → 28%
Écologie et environnement → 24%
Citoyenneté et cohésion sociale → 24%
Lutte contre l'isolement → 20%

→ Centres sociaux

Accès aux loisirs → 70%
Accès à la culture → 70%
Accès aux vacances → 40%
Parentalité → 30%
Accès au sport → 30%

Des actions pour tous les âges*



*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

Des atouts pour les territoires

Lien social

- Évitement ou rupture de l'isolement
- Rencontre de personnes nouvelles hors de son champ habituel de lien social ou de personnes différentes de soi
- Convivialité
- Être avec des connaissances dans un contexte différent

- Développement de liens sociaux
- Développement de forme d'entraide et de solidarité
- Sentiment d'appartenance à un groupe de pairs
- Diminution des préjugés
- Amélioration du vivre ensemble
- Intégration sociale dans l'environnement facilitée

Divertissement et découverte

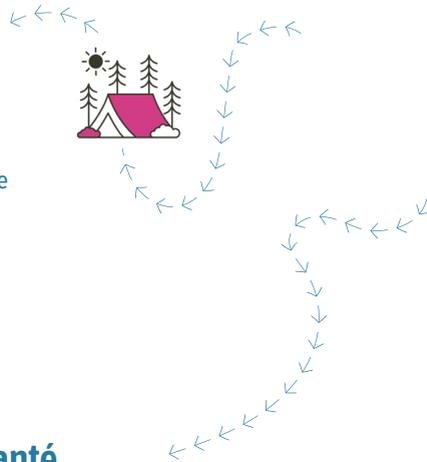
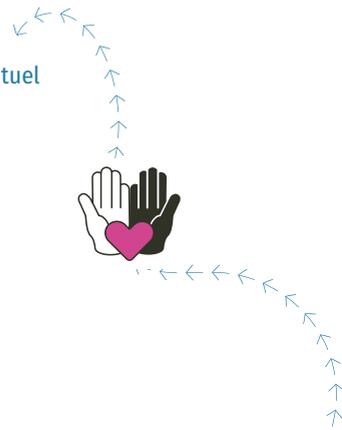
- Rupture de l'ennui, activité inhabituelle
- Activité déconnectée
- Répit et temps pour soi
- Amusement et divertissement
- Découverte de son quartier, de son territoire

- Amélioration de la santé physique et mentale, apprentissages
- Ouverture au monde
- Développement de la mobilité
- Réappropriation de l'espace public
- Amélioration de l'estime de soi

Santé

- Appropriation du comportement de prévention
- Facilitation de l'accès aux soins, mieux-être et lien social

- Maintien ou amélioration de la santé physique et mentale



Les impacts des structures de l'AVS

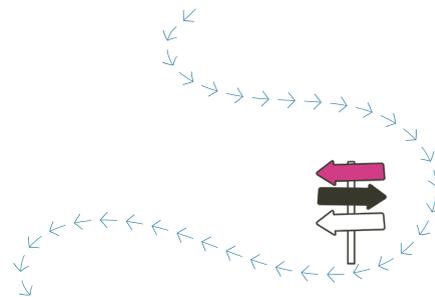
- Les effets directs de l'action des structures

- permettent des impacts plus vastes

Accès aux droits

- Ouverture de droits facilitée

- Accès durable aux droits
- Accroissement de l'autonomie



Considération / Confiance

- Sentiments de respect, de sécurité, de légitimité

- Estime de soi
- Capacité d'action individuelle ou collective

Développement des capacités individuelles et collectives

- Expression favorisée
- Estime de soi et confiance en soi
- Lien social, apprentissage du vivre ensemble
- Régulation des relations sociales



- Libération des «possibles»
- Prise d'initiative
- Force de proposition
- Autonomie
- Engagement
- Développement de la citoyenneté

Effets territoriaux

- Contribution à la mise en œuvre des politiques publiques
- Apport d'expertise de terrain
- Valorisation d'initiatives de terrain
- Renforcement de la cohérence des interventions et du maillage partenarial territorial
- Emplois et mobilisation des acteurs économiques locaux

- Renforcement de l'action publique
- Réduction des inégalités territoriales
- Dynamisation des territoires
- Cohésion sociale.



Ancrage territorial & partenariats locaux

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

168 associations accueillies dans les centres sociaux 

81% → 136 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

11% → 18 pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

8% → 14 pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

67 initiatives d'habitants ou de collectifs soutenus par les centres sociaux et EVS

603 habitants impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives 

369 événements locaux portés ou accompagnés par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

3,6 heures → **7 000** habitants en moyenne réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers les habitants ont participé à ces actions

2 associations ou entreprises ont été créées avec l'accompagnement d'un centre social

Top 4 des types d'actions d'aller-vers

- **N°1** Événements (fête de quartier...)
- **N°2** Animation de rue / de proximité (sortie d'école...) et Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)
- **N°3** Maraudes et porte-à-porte
- **N°4** Animation de débat dans l'espace public (porteur de parole...)

Des partenariats institutionnels :

60% des structures sont impliquées au sein d'un contrat ou d'un projet de politique locale

→ **46%** sont parties prenantes d'une convention territoriale globale (CTG)

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole

1 219 bénévoles au total s'impliquent dans les structures 

centres sociaux
espaces de vie sociale

82 / 197 bénévoles dans les instances de pilotage → **0,5 / 11,4** ETP en moyenne par structure

84 / 363 bénévoles d'activité réguliers → **2,2 / 20,6** ETP en moyenne par structure

176 / 391 bénévoles ponctuels → **2,3 / 3,6** ETP en moyenne par structure

Répartition des bénévoles :

17% hommes **35%** hommes
83% femmes **65%** femmes
→ centres sociaux → espaces de vie sociale

Des équipes salariées au service des projets

84 / 70 salariés 

→ **6,2 / 1,7** ETP en moyenne par structure

64% / **66%** en CDI (y compris emplois aidés) 

64 / 73 stagiaires et services civiques 

23 salariés formés en 2023 

34 bénévoles formés en 2023

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes.

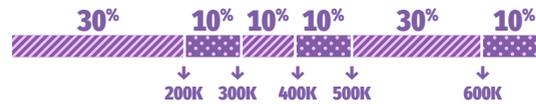
Les centres sociaux

Budget global ↓

3 974 000 €

→ 397 400 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



68%

part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

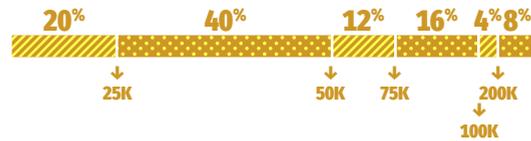
Les espaces de vie sociale

Budget global ↓

1 645 000 €

→ 65 800 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

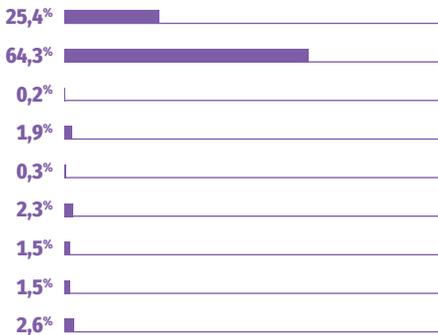


34%

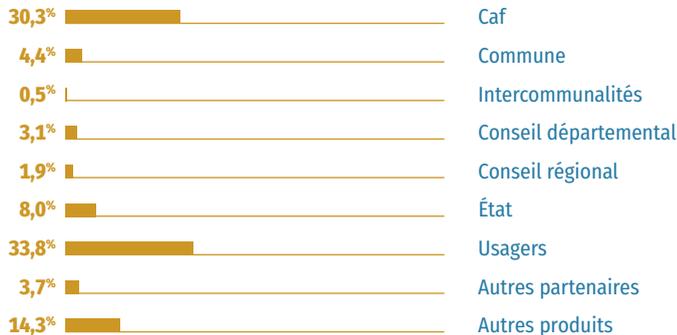
part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 380 centres sociaux



1 690 espaces de vie sociale



5,7 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800 bénévoles dans les instances de pilotage

61 670 salariés



101 600 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

1,8 million

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 000 bénévoles dans les instances de pilotage

9 600 salariés



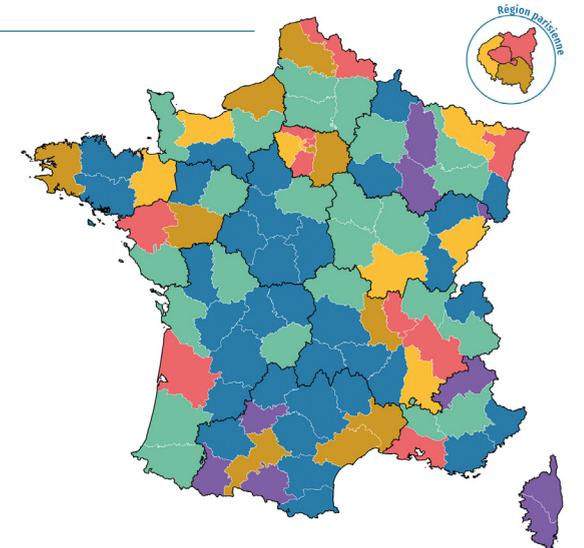
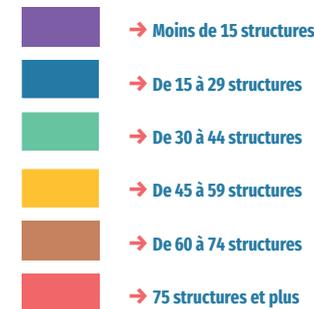
56 600 bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne par structure

694 300 € budget moyen

112 800 € budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf de l'Yonne**

caf89-bp-pole-partenaires@caf89.caf.fr

**Union Régionale des Centres Sociaux
et Socioculturels de Bourgogne-Franche-Comté**
urcsbfc@gmail.com

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET SENACS**

**Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes),
l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National
des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de
10 ans des activités et de l'organisation des centres
sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble
des territoires, départements et régions en métropole
et Outre-Mer.**

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordinné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page
Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

**PROJET** → édition 2024

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr